



Fiche Signalétique

Payload™ Herbicide

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Nom du produit: Payload™ Herbicide
PCPA REGISTRATION NUMBER: 29232
Code du produit: 38670
RÉFÉRENCE(S) VC : 1420
SYNONYME(S) : aucune

MANUFACTURER/DISTRIBUTOR

VALENT CANADA, INC.
107 Woodlawn Road West
Suite 502 - B
Guelph ONT N1H 1B4

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE :

PERMANENCE SANITAIRE OU DÉVERSEMENT :
(800) 892-0099
PERMANENCE TRANSPORTS (CHEMTREC) :
(800) 424-9300 ou (202) 483-7616
HEALTH EMERGENCY OR SPILL (24 hr):
(800) 682-5368
TRANSPORTATION (24 hr.): CHEMTREC
(800) 424-9300 or (202) 483-7616

Informations sur le produit

AGRICULTURAL PRODUCTS: (800) 682-5368

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Aperçu des urgences

Attention

- Harmful if inhaled or absorbed through skin.
- Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec les yeux.
- Conserver hors de la portée des enfants.

Effets potentiels sur la santé

Toxicité aiguë (Principales voies d'exposition): Aucun à notre connaissance

Contact oculaire aigu Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit risque de provoquer une irritation oculaire mineure et/ou de courte durée. En cas d'exposition, les effets nocifs escomptables peuvent comprendre irritation et inflammation éventuelle.

Contact cutané aigu Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit risque de provoquer des irritations de peau minimes et/ou de courte durée. En cas d'exposition, les effets nocifs escomptables peuvent comprendre de l'irritation et éventuellement une légère inflammation. This product may be slightly toxic when absorbed through the skin. Ce produit n'est pas sensé provoquer de réactions allergiques cutanées.

Ingestion aiguë Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, la toxicité éventuelle de ce produit est minime en cas d'ingestion.

Numéro d'appel d'urgence : 800-682-5368
Numéro de révision: 2

N° de la fiche signalétique : CAN-0228
Date de révision: 02/24/2009

Inhalation aiguë Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit est sensé être légèrement toxique en cas d'inhalation. Toute exposition à de fortes concentrations de poussière risque de provoquer des irritations respiratoires. Les signes et symptômes comprennent, entre autres, écoulement nasal, maux de gorge, toux et difficultés respiratoires.

Toxicité chronique (y compris le cancer) : Une exposition répétitive au Flumioxazin technique chez les animaux a provoqué de l'anémie et d'autres anomalies de production sanguine, des fluctuations de poids des organes et autres anomalies sanguines. Le Flumioxazin technique n'a pas provoqué de cancer lors des études d'alimentation courante chez les animaux de laboratoire.

Toxicité de croissance (malformations congénitales) : Des malformations congénitales ont eu lieu chez la progéniture des rats exposés au Flumioxazin technique. Aucune anomalie n'a été observée chez les lapins.

Toxicité pour la reproduction: Des anomalies de la reproduction ont été observées chez les rats exposés au Flumioxazin technique.

Signes et symptômes d'effets systémiques : L'exposition à de très fortes concentrations aériennes de Flumioxazin technique a entraîné des problèmes respiratoires, un ralentissement d'activité et certaines modifications des tissus du système respiratoire.

Conditions médicales potentiellement aggravées : Les individus souffrant d'anémie ou de maladies sanguines risquent d'être plus susceptible face à la toxicité d'une exposition excessive.

Se reporter à la section 11 pour une discussion complète sur les données toxicologiques dont est issue cette évaluation. Se reporter à la section 15 pour la législation applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Nom Chimique	CAS Number	Weight/ Percent	Purpose
Flumioxazin (2-[7-fluoro-3,4-dihydro-3-oxo-4-(2-propynyl)-2H-1,4-benzoxazin-6-yl]-4,5,6,7-tetrahydro-1H-isoindole-1,3(2H)-dione)	103361-09-7	40 - 70	Matière active
Others (including particulates not otherwise classified)	No CAS#	30 - 60	Other Ingredients
Kaolin clay	1332-58-7	15 - 40	Carrier

Other ingredients, which are maintained as trade secrets, are any substances other than an active ingredient contained in this product. Some of these may be hazardous, but their identity is withheld because they are considered trade secrets. The hazards associated with the other ingredients are addressed in this document. Specific information on other ingredients for the management of exposures, spills, or safety assessments can be obtained by a treating physician or nurse by calling **(800) 682-5368** at any time.

4. PREMIERS SOINS

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE (800) 682-5368

Munissez-vous du récipient ou de l'étiquette du produit lorsque vous appelez le centre antipoison ou un médecin ou lorsque vous partez vous faire soigner. Vous pouvez également composer le **1-800-682-5368** pour des renseignements sur les interventions médicales d'urgence.

Contact avec les yeux:

Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et délicatement à l'eau pendant 15 ou 20 minutes. Le cas échéant, retirer les verres de contact après les 5 premières minutes, puis continuer le rinçage de l'œil. Faire appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Contact avec la peau:

Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à l'eau courante pendant 15 ou 20 minutes. Faire appel au service antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Ingestion:

Faire immédiatement appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau lentement par la victime si elle est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissement sans indication contraire du centre antipoison ou du docteur. Ne pas administrer quoi que ce soit par voie orale à une victime sans connaissance.

Inhalation:

Sortir la victime au grand air. Si la victime ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance avant d'administrer la respiration artificielle, et si possible, préférablement par bouche-à-bouche. Faire appel au centre antipoison ou à docteur pour conseils de traitement ultérieur.

Avis aux médecins:

aucune

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**Point d'éclair:**

Sans objet

MOYENS D'EXTINCTION :

Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique.

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ À L'AIR (%) : Sans objet

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ À L'AIR : Sans objet

CLASSIFICATION NFPA :

Santé :	1
Inflammabilité:	1
Réactivité :	0
Spécial :	aucune

(Minime–0, légère–1, modérée–2, élevée–3, extrême–4). Ces valeurs sont obtenues par estimation professionnelle. Les valeurs n'étaient pas indiquées dans les formules ou évaluations publiées par la NFPA (National Fire Protection Association).

Produits de combustion dangereux: La combustion normale produit des émissions de dioxyde de carbone, de vapeur d'eau et risque de produire : Oxydes d'azote. Combustion may produce toxic gases of: Nitrogen compounds Produits fluorés. Une combustion incomplète risque de créer de l'oxyde de carbone.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

VALENT EMERGENCY PHONE NUMBER: (800) 682-5368
CHEMTREC EMERGENCY PHONE NUMBER: (800) 424-9300

OBSERVE PRECAUTIONS IN SECTION 8: PERSONAL PROTECTION

Stop the source of the spill if safe to do so. Contain the spill to prevent further contamination of the soil, surface water, or ground water. For additional spill response information refer to the **North American Emergency Response Guidebook**.

REFERENCE UN/NA : Sans objet

EMERGENCY RESPONSE GUIDEBOOK NO.: Sans objet

POUR DÉVERSEMENTS TERRESTRES :

CONFINEMENT : Limiter les poussières aériennes. Éviter l'écoulement vers les réseaux d'eaux pluviales ou autres plans d'eau.

NETTOYAGE : Nettoyer immédiatement tout déversement. Aspirez ou balayez la matière et versez-la dans un conteneur à déchets chimiques. Laver la zone avec de l'eau savonneuse. Récupérer également l'eau de lavage à l'aide des produits absorbants et verser dans un conteneur à déchets chimiques.

POUR DÉVERSEMENTS AQUATIQUES :

CONFINEMENT : Cette matière se disperse ou se dissout dans l'eau. Colmater la fuite. Contenir et isoler afin d'éviter toute contamination ultérieure des terres, de l'eau de surface et de la nappe phréatique.

NETTOYAGE : Nettoyer immédiatement tout déversement. Absorber la matière à l'aide d'un produit inerte. Récupérer l'eau contaminé pour traitement ou évacuation.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ PORTÉES SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Manipulation:

Keep pesticide in original container. Do not contaminate food or feed. Do not put concentrate into food or drink containers. Do not dilute concentrate in food or drink containers.

Stockage:

Do not store or transport near food or feed. Store in a cool, dry place, out of direct sunlight.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ PORTÉES SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

YEUX & VISAGE: Not usually required. If necessary, use safety glasses or goggles.

Protection respiratoire: Utiliser ce produit exclusivement dans des endroits bien ventilés. Si la ventilation n'est pas suffisante pour limiter les concentrations aériennes aux niveaux d'exposition réglementaires, il convient de porter un appareil respiratoire approuvé.

PROTECTION de la PEAU & MAIN: Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Minimiser le contact avec la peau en portant des vêtements et des gants de protection.

Limites d'exposition

Nom Chimique	Canadian OELs
Flumioxazin (2-[7-fluoro-3,4-dihydro-3-oxo-4-(2-propynyl)-2H-1,4-benzoxazin-6-yl]-4,5,6,7-tetrahydro-1H-isoindole-1,3(2H)-dione)	aucune
Others (including particulates not otherwise classified)	aucune
Kaolin clay	aucune

9. propriétés PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme:	Granule
Couleur:	Beige to light brown
Odeur:	Inodore
Point d'éclair:	Sans objet
Point de fusion:	Not applicable
Masse volumique apparente:	0.49 g/cc (33.2 lb./cu. ft.)
pH:	5.9 @ 25°C (1% suspension)
CARACTÉRISTIQUES DE CORROSION :	Not corrosive to containers.
Solubilité:	Dispersible in water

10. STABILITE ET REACTIVITÉ

Stabilité chimique: This material is considered chemically and thermally stable.

10. STABILITE ET REACTIVITÉ

INCOMPATIBILITÉ :	Risque de réaction en présence d'agents hautement oxydants tels que chlorates, nitrates, peroxydes, etc.
PROPRIÉTÉS D'OXYDATION/RÉDUCTION :	Ne constitue pas un oxydant ou un agent réducteur.
RISQUE D'EXPLOSION :	Présumé non explosif.
Produits de décomposition dangereux:	donnée non disponible

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë:

There is no toxicology information available for this specific formulation. The following information is based on data available for the technical material or a similar formulation.

Oral Toxicity LD ₅₀ (rats)	> 5000 mg/kg	EPA Tox Category	IV
Dermal Toxicity LD ₅₀ (rabbits)	> 2000 mg/kg	EPA Tox Category	III
Inhalation Toxicity LC ₅₀ (rats)	> 0.969 mg/L	EPA Tox Category	III
Eye Irritation (rabbits)	Slightly irritating	EPA Tox Category	III
Skin Irritation (rabbits)	Mildly irritating	EPA Tox Category	IV
Skin Sensitization (guinea pigs)	Non-sensitizer	EPA Tox Category	Sans objet

CARCINOGEN CLASSIFICATION

Nom Chimique	IARC - Group 1 (carcinogenic to humans)	IARC - Group 2A (Probably carcinogenic)	IARC - Group 2B (Possibly carcinogenic)	NTP :
Kaolin clay (1332-58-7)	non	non	non	N'est pas classée
Flumioxazin (2-[7-fluoro-3,4-dihydro-3-oxo-4-(2-propynyl)-2H-1,4-benzoxazin-6-yl]-4,5,6,7-tetrahydro-1H-isoindole-1,3(2H)-dione) (103361-09-7)	non	non	non	N'est pas classée
Others (including particulates not otherwise classified) (No CAS#)	non	non	non	N'est pas classée

TOXICITÉ DU FLUMIOXAZIN TECHNIQUE

SUBCHRONIQUE : Les effets attribuables au Flumioxazin technique constatés chez les rats suivant des expositions subchroniques à fortes doses étaient du type hématotoxiques, comprenant anémie et augmentation du poids du foie, de la rate, du cœur, des reins et de la thyroïde. Chez les chiens, les effets provoqués par de fortes doses comprenaient une légère prolongation de la durée céphalique, une augmentation du taux de cholestérol et de phospholipides, phosphatase alcaline élevée, augmentation du poids du foie et anomalies hépatiques histologiques. La concentration sans effets observés (CSEO) la plus basse lors des études subchroniques était de 30 mg/l lors d'une étude de toxicité de trois mois chez les rats.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNÉCITÉ : Lors d'une étude d'un an sur l'alimentation des chiens, le Flumioxazin technique a provoqué des anomalies au niveau biochimique et une augmentation du poids des foies à des doses de 100 et de 1.000 mg/kg/jour. Des anomalies histologiques minimales attribuables au traitement ont été constatées au niveau du foie des animaux du groupe des 1.000 mg/kg/jour. Selon ces données, la CSEO est de 10 mg/kg/jour. L'administration diététique de Flumioxazin technique pendant 18 mois a provoqué des anomalies hépatiques chez les souris recevant des doses de 3.000 ou 7.000 mg/l. Aucun signe d'oncogénéicité lié au traitement n'a été constaté. La CSEO pour cette étude est de 300 mg/l. L'administration diététique de Flumioxazin technique pendant 24 mois a provoqué de l'anémie et de la néphropathie chronique chez les rats recevant 500 ou 1.000 mg/l. L'anémie a duré pendant tout le traitement, mais elle n'était cependant pas de nature progressive ou aplasique. Aucun signe d'oncogénéicité n'a été observé. La CSEO pour cette étude est de 50 mg/l.

Toxicité pour le développement: Le Flumioxazin technique a provoqué une toxicité de croissance chez les rats en l'absence de toxicité maternelle à des doses de 30 mg/kg/jour par voie orale, et à 300 mg/kg/jour par voie cutanée. Les anomalies de croissance constatées consistaient principalement d'une réduction dans le nombre de fœtus vivants et du poids des fœtus, ainsi que d'une décroissance dans le nombre de corps vertébraux coccygiens ossifiés. Les CSEO des études de toxicité de croissance orale et dermique chez le rat étaient de 10 et 100 mg/kg/jour respectivement. La réaction chez les lapins était très différente de celle des rats. Aucune toxicité de croissance n'a été constatée chez les lapins à des doses allant jusqu'à 3.000 mg/kg/jour, dose nettement supérieure à la CSEO maternelle de 1.000 mg/kg/jour.

PROCRÉATION : Une toxicité reproductive a été constatée chez les mâles F1 et les femelles P1 et F1 à 300 mg/l de Flumioxazin technique, la plus forte des doses essayées, et qui a également provoqué des signes de toxicité systémique. Une toxicité a été également constatée chez la progéniture des F1 et F2 à des doses d'au moins 200 mg/l.

Mutagénicité: Le Flumioxazin technique n'était pas mutagène dans la majorité des analyses in vitro : analyse de mutation génétique et d'aberration chromosomique en l'absence d'activation métabolique. Dans trois analyses in vivo, l'aberration chromosomique, la synthèse ADN non programmée et l'analyse du micronucleus, le Flumioxazin technique ne s'est pas avéré mutagène. La seule réaction positive a eu lieu lors de l'analyse d'aberration chromosomique in vitro, en présence d'activation métabolique. Dans l'ensemble, le Flumioxazin technique ne constitue pas de danger génétique.

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

TOXICITÉ AVIAIRE :

Le Flumioxazin technique est essentiellement non toxique pour les espèces aviaires. Les résultats suivants ont été obtenus à partir d'études portant sur le Flumioxazin technique:

LD50 orale chez le colin de Virginie: supérieure à 2.250 mg/kg
LC50 diététique chez le colin de Virginie: supérieure à 5.620 ppm

Aucune anomalie reproductive n'a été constatée chez les colins de Virginie exposés à des doses alimentaires de Flumioxazin technique de 500 ppm. Chez les canards colvert, une diminution légère, mais non statistiquement significative, du nombre des naissances et des survivants de 14 jours d'âge a été observée. Basé sur l'éventualité d'une légère influence sur la production des œufs à 500 ppm, une CSEO de 250 ppm a été adoptée pour cette étude.

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES :

Le Flumioxazin technique est de légèrement à modérément toxique pour les poissons d'eau douce, modérément toxique pour les invertébrés d'eau douce, modérément toxique pour les poissons estuariens et marins, et de modérément à extrêmement toxique pour les invertébrés estuariens et marins, selon les tests suivants:

LC50 à 96 heures pour la truite: 2.3 mg/L
LC50 à 96 heures pour le centrarchidé bleu: supérieure à 21 mg/L
LC50 à 48 heures pour la daphnie magna : 5.5 mg/L
LC50 à 96 heures pour le cyprinodon variegatus: supérieure à 4,7 mg/L
EC50 (dépôt de coquille) à 96 heures pour l'huître américaine: 2,8 mg/L
LC50 à 96 heures pour la mysis: 0.23 mg/L
MATC pour poisson en début de vie (truite): > 7.7 µg/L, < 16 µg/L
MATC de toxicité chronique (mysis) : > 15 µg/L, < 27 µg/L
MATC de toxicité chronique (daphnie magna): > 52 µg/L, < 99µg/L

TOXICITÉ POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES: Flumioxazin Technical is practically non-toxic to bees. The acute contact LC50 in bees was greater than 105 µg/bee.

13. MISE AU REBUT

L'UTILISATEUR DOIT DISPOSER DE TOUT PRODUIT NON UTILISÉ SELON LES INDICATIONS DE L'ÉTIQUETTE.

Méthodes d'élimination: Consulter la réglementation en vigueur et les pouvoirs locaux pour les méthodes applicables à l'élimination de ce produit. Éliminer ce produit selon la réglementation applicable.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	non réglementé.
REFERENCE UN/NA :	Sans objet
DÉSIGNATION DE TRANSPORT DOT :	Herbicide, solid, non-regulated
TECHNICAL NAME (hazardous material):	Sans objet
Classement des dangers:	Sans objet
Groupe d'emballage:	Sans objet
QUANTITÉ SOUMISE À DÉCLARATION DOT :	aucune
Remarques:	aucune
EXONÉRATION NÉCESSAIRE :	aucune
EMERGENCY RESPONSE GUIDEBOOK NO.:	Sans objet
Polluant marin:	Sans objet

15. REGULATORY INFORMATION

TMD (Canada)

Catégorie de risque du SIMDUT This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the *Controlled Products Regulations (CPR)* and the MSDS contains all information required by the CPR.
Non réglementé(e)

Kaolin clay

LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA :	Listed
EINECS :	310-194-1

For information regarding potential adverse health effects from exposure to this product, refer to Sections 2 and 11.

PESTICIDE REGULATIONS: All pesticides are governed under PCPA (Pest Control Products Act). Therefore, the regulations presented below are pertinent only when handled outside of the normal use and applications of pesticides. This includes waste streams resulting from manufacturing/formulation facilities, spills or misuse of products, and storage of large quantities of products containing hazardous or extremely hazardous substances.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

RAISON DE L'ÉMISSION :	Newly registered product; Added Canadian registration number (PCPA).
N° de la fiche signalétique :	CAN-0228
PCPA REGISTRATION NUMBER:	29232
Numéro de révision:	2
Date de révision:	02/24/2009
REMPLACE L'INDICE EN DATE DU :	09/11/07

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**RESPONSIBLE PERSON(S):** Valent U.S.A. Corporation, Corporate EH&S, (925) 256-2803

This Material Safety Data Sheet (MSDS) serves different purposes than and DOES NOT REPLACE OR MODIFY THE APPROVED PRODUCT LABELING (attached to and accompanying the product container). This MSDS provides important health, safety, and environmental information for employers, employees, emergency responders and others handling large quantities of the product in activities generally other than product use, while the labeling provides that information specifically for product use in the ordinary course.

Use, storage and disposal of pesticide products are regulated by the PMRA under the authority of the Pest Control Products Act through the product labeling. All necessary and appropriate precautionary, use, storage and disposal information is set forth on the labeling. It is a violation of Federal law to use a pesticide product in a manner not prescribed on the PMRA-accepted label.

Les informations contenues dans cette fiche tiennent compte des données qui nous étaient disponibles en date de la présente révision et sont supposées correctes. Contacter Valent U.S.A. Corporation pour vous assurer d'avoir la dernière mise à jour de cette fiche signalétique.

Toute appréciation concernant l'applicabilité des informations ci-devant aux fins particulières de l'utilisateur est obligatoirement laissée à ce dernier. Quoique la préparation desdites informations a fait l'objet de soins raisonnables, Valent n'offre aucune garantie, ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour ce qui est de la validité ou de l'applicabilité de telles informations à l'égard des fins de l'utilisateur ou des conséquences d'utilisation éventuelles.

2009 Valent Canada, Inc.